



## DISPENSE DU COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE Conditions d'octroi et niveaux requis



**Nouvelles conditions d'octroi et niveaux requis**

### SPORT, DANSE ET ARTS DU CIRQUE ENSEIGNEMENT SECONDAIRE II - ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020

#### A. Présentation et conditions d'octroi

La dispense du cours d'éducation physique peut être octroyée aux élèves pratiquant une discipline artistique ou sportive à haute intensité physique, participant régulièrement à des compétitions ou concours de niveau régional ou national qui impliquent une charge importante d'entraînement. Elle a pour but d'alléger l'horaire scolaire afin de permettre à l'élève qui en a le besoin de bénéficier de temps pour effectuer son travail scolaire, pour l'entraînement ou la récupération.

Pour déposer une demande de dispense, l'élève (ou ses parents s'il est mineur) doit suivre la procédure suivante:

- 1) Avoir atteint le niveau artistique ou sportif requis (voir point C).
- 2) Remplir, dans les délais fixés, le formulaire de demande de dispense des cours d'éducation physique relatif à la discipline pratiquée et joindre les justificatifs mentionnés : [www.ge.ch/demander-dispense-cours-education-physique](http://www.ge.ch/demander-dispense-cours-education-physique).
- 3) Faire valider la demande par le-la responsable technique du club ou de l'association cantonale, ou la direction de l'école de danse/cirque.
- 4) Adresser son dossier complet par courrier électronique ou postal :

**Service écoles et sport, art, citoyenneté (SÉSAC)**

Quai du Rhône 12, 1205 Genève

[ecolesport@etat.ge.ch](mailto:ecolesport@etat.ge.ch)

En outre, l'élève (ou ses parents s'il est mineur) doit prendre connaissance des conditions suivantes :

- L'élève dispensé du cours d'éducation physique ne sera pas soumis aux évaluations et cette matière ne sera pas prise en compte dans sa certification.
- La dispense pour les élèves en OC Sport au Collège de Genève ne concerne que la partie discipline fondamentale.
- L'analyse de la demande est basée sur le niveau artistique ou sportif de l'élève et sur sa charge d'entraînement.
- La dispense n'est valable que pour l'année scolaire en cours.
- L'élève qui cesse sa pratique artistique ou sportive de haut niveau doit en informer immédiatement le SÉSAC. La dispense du cours d'éducation physique sera alors annulée et l'élève sera tenu de réintégrer le cours.

*Attention, les conditions du dispositif sport-art-études (SAE) diffèrent de celles présentées ci-dessous. Pour une inscription dans le dispositif SAE voir [www.ge.ch/sport-art-etudes](http://www.ge.ch/sport-art-etudes).*

## B. Délais

Les demandes doivent être dûment complétées, signées par les personnes concernées et adressées par courrier électronique ou postal au SÉSAC avant le **18 septembre 2019**. Les élèves déjà au bénéfice d'une dispense d'éducation physique au niveau de l'enseignement secondaire II peuvent adresser leur nouvelle demande dès aujourd'hui.

La décision (octroi ou refus) de la dispense des cours d'éducation physique est communiquée directement à chaque élève intéressé-e majeur-e ou à son/sa représentant-e légal-e, avant la fin du mois de septembre.

**Tant que la décision n'est pas notifiée, l'élève est astreint-e aux cours d'éducation physique.**

En cas d'octroi, la décision est également communiquée par le SÉSAC aux établissements scolaires des élèves concernés.

## C. Niveaux artistiques/sportifs requis et justificatifs à fournir

L'élève qui remplit au moins l'une des conditions suivantes peut prétendre à la dispense du cours d'éducation physique, quelle que soit la discipline pratiquée:

- 1) Posséder une Swiss Olympic Talent card Régionale ou Nationale.
- 2) Faire partie d'une équipe nationale.
- 3) Participer à un championnat de LNA ou LNB.

Il doit alors joindre le justificatif suivant: copie de la Swiss Olympic Talent Card, ou attestation de la fédération nationale ou attestation du club.

L'élève qui répond aux niveaux artistiques ou sportifs minimums ci-dessous peut également déposer une demande.

### ARTS DU CIRQUE

Consacrer au minimum 10 heures hebdomadaires à la pratique de la discipline.

*Justificatif à joindre à la demande: attestation de l'école de cirque.*

### BASKETBALL

Consacrer au minimum 8 heures hebdomadaires à la pratique de la discipline et participer au championnat COBB.

*Justificatif à joindre à la demande: attestation du club.*

### CYCLISME

Appartenir au TSP Cadre Cycliste Genève.

*Justificatif à joindre à la demande: attestation de TSP Cadre Cycliste Genève.*

### DANSE

Consacrer au minimum 10 heures hebdomadaires à la pratique de la discipline.

*Justificatif à joindre à la demande: attestation de l'école de danse.*

### ÉQUITATION

Consacrer au minimum 8 heures hebdomadaires à la pratique de la discipline, posséder sa licence R de saut et avoir participé à des épreuves régionales de niveaux :

12<sup>e</sup> degré & 13<sup>e</sup> degré      R 110/115  
14<sup>e</sup> degré                      R/N 120/125

*Justificatif à joindre à la demande: copie de la licence R et des résultats aux épreuves régionales indiquées ci-dessus.*

## ESCALADE

Appartenir au groupe 1 de Genève escalade.

*Justificatif à joindre à la demande: attestation de Genève escalade.*

## ESCRIME

Participer au circuit national jeunesse (CNJ).

*Justificatif à joindre à la demande: justificatifs du classement obtenu au CNJ .*

## FOOTBALL FEMININ

Appartenir au contingent d'une équipe de Ligue nationale A, B ou 1ère ligue.

*Justificatif à joindre à la demande: attestation du club.*

## FOOTBALL MASCULIN

Appartenir au contingent d'une équipe M16, M17, M18, M21, 1<sup>ère</sup> ligue ou ligues supérieures.

*Justificatif à joindre à la demande: attestation du club.*

## FOOTBALL AMERICAIN

Faire partie d'une équipe "élite" disputant un championnat national.

*Justificatif à joindre à la demande: attestation du club.*

## GOLF

Posséder le brevet sportif de l'ASG ou avoir un handicap égal ou inférieur à :

12<sup>e</sup> degré: 10

13<sup>e</sup> degré: 08

14<sup>e</sup> degré: 06

*Justificatif à joindre à la demande: justificatif du handicap.*

## GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

Concourir dans la catégorie FIG.

*Justificatif à joindre à la demande: attestation du club.*

## GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Concourir dans les catégories P4, P5 ou P6 amateurs.

*Justificatif à joindre à la demande: attestation du club.*

## HANDBALL

Féminin: Faire partie d'une équipe M16 inter, M18 inter ou de 2<sup>e</sup> ligue.

Masculin: Faire partie du contingent M15, M17, ou M19 de l'Académie de Genève Handball.

*Justificatif à joindre à la demande: attestation du club.*

## HOCKEY SUR GLACE

Féminin: Faire partie d'une équipe disputant le championnat SWHLA ou SWHLB. Les joueuses évoluant en SWHLC ou SWHLD doivent pouvoir attester d'une pratique régulière avec les garçons.

Masculin: Consacrer au minimum 8 heures hebdomadaires à la pratique de la discipline et participer à un championnat Elite ou Top selon sa classe d'âge.

*Justificatif à joindre à la demande: attestation du club.*

## **JUDO**

Appartenir au CRP Romandie ou au sous-groupe genevois du centre de performance romand.

*Justificatif à joindre à la demande: attestation du CRP Romandie ou du centre de performance.*

## **KARATE**

Participer aux compétitions de la Swiss Karate League.

*Justificatif à joindre à la demande: classements obtenus aux compétitions de la Swiss Karate league.*

## **NATATION**

Avoir atteint au minimum 8 points Rudolph dans deux disciplines (bassin 50 mètres) ou être qualifié-e pour les championnats suisses Élite ou Espoirs de l'année en cours.

*Justificatif à joindre à la demande: extrait de Swiss Swimming justifiant les points Rudolph obtenus.*

## **NATATION SYNCHRONISEE**

Etre classée parmi les 30 premières aux championnats suisses (Team ou Duo) de l'année en cours.

*Justificatif à joindre à la demande: classement obtenu aux championnats suisses (extrait de Swiss Swimming).*

## **PATINAGE**

Consacrer 10 heures hebdomadaires à la pratique de la discipline et être inscrit à la condition physique.

*Justificatif à joindre à la demande: attestation du club.*

## **PLONGEON**

Appartenir à une sélection régionale ou être sélectionné-e pour les championnats suisses.

*Justificatif à joindre à la demande: attestation du cadre régional ou classement obtenu aux championnats suisses.*

## **ROCK ACROBATIQUE**

Danser à un niveau national

12<sup>e</sup> degré & 13<sup>e</sup> degré      Main class Start

14<sup>e</sup> degré                      Main class contact style

*Justificatif à joindre à la demande: attestation de niveau.*

## **RUGBY**

Faire partie de l'Académie U16 ou U18 du Servette Rugby Club de Genève.

*Justificatif à joindre à la demande: attestation du club.*

## **SKI ALPIN**

Faire partie des cadres de GSS et disputer régulièrement des courses régionales.

*Justificatif à joindre à la demande: attestation de GSS.*

## **SKI NORDIQUE**

Faire partie d'une sélection romande.

*Justificatif à joindre à la demande: attestation de Ski Romand.*

## **SKI NAUTIQUE**

Faire partie d'une sélection nationale.

*Justificatif à joindre à la demande: attestation de la Fédération suisse de Ski nautique et Wakeboard.*

## TENNIS

Avoir atteint le niveau suivant (le classement 1/2019 fait foi):

### Féminin

Année 2004: R2  
Année 2003: R2  
Année 2002: R1  
Année 2001: R1  
Année 2000: N4

### Masculin

Année 2004: R3  
Année 2003: R3  
Année 2002: R2  
Année 2001: R2  
Année 2000: R1

*Justificatif à joindre à la demande: extrait du classement de Swiss Tennis.*

## TENNIS DE TABLE

Appartenir à une sélection régionale.

*Justificatif à joindre à la demande: attestation de l'AGTT.*

## TCHOUKBALL

Faire partie d'une équipe de ligue nationale A ou B et consacrer au minimum 8 heures hebdomadaires à la pratique de la discipline.

*Justificatif à joindre à la demande: attestation du club.*

## TRAMPOLINE

Appartenir au centre cantonal de l'AGG.

*Justificatif à joindre à la demande: attestation de l'AGG.*

## TRIATHLON

Etre classé à la Youth League 2019 ou à la Nationale League 2019.

*Justificatif à joindre à la demande: classement obtenu à la Youth League ou à la Nationale League (extrait officiel de Swiss Triathlon).*

## VOLLEYBALL

Avoir participé aux championnats suisses de l'année en cours  
ou

Faire partie de l'Académie de Volleyball de Genève (AVGe).

*Justificatif à joindre à la demande: attestation du club ou de l'AVGe.*

## WAKEBOARD

Etre qualifié-e pour la finale des championnats suisses de l'année en cours.

*Justificatif à joindre à la demande: classement obtenu à la finale des championnats suisses (extrait officiel de la Fédération suisse de Ski nautique et Wakeboard).*

## WATERPOLO

Appartenir au contingent d'une équipe de ligue A ou B, 1ère ligue ou faire partie d'une équipe "jeunesse" U17 ou U15.

*Justificatif à joindre à la demande: attestation du club.*

## POUR LES AUTRES SPORTS

Les élèves pratiquant une discipline sportive pour laquelle aucun critère spécifique n'est indiqué ci-dessus doivent avoir atteint le niveau suivant:

Avoir participé aux championnats suisses de la discipline concernée (année en cours) et comptabiliser au minimum 8h de pratique hebdomadaire

*Justificatif à joindre à la demande: classement obtenu aux championnats suisses (extrait officiel de la Fédération nationale).*

Genève, mai 2019